

Conformément aux dispositions du Décret n° 2-02-556 du 24 février 2003, le CDVM informe le public des transactions effectuées, au cours du mois **d'avril 2005**, par les sociétés ayant fait approuver par leurs assemblées générales un programme de rachat de leurs propres actions en vue de régulariser le marché.

Ces transactions ont été réalisées soit directement par lesdites sociétés soit au travers de filiales ou de sociétés contrôlées, sur le marché central ou sur le marché de blocs.

Sociétés	BMCE	BMCI	SCE
<b>Caractéristiques du programme de rachat</b>			
<b>Date du démarrage du programme</b>	24/05/2004	28/05/2004	13/12/2004
<b>Date d'échéance du programme</b>	24/11/2005	27/05/2005	9/06/2006
<b>Nombre maximum d'actions autorisé à l'achat (%)</b>	1.500.000 (9,45 %)	387.586 (5 %)	30.822 (5%)
<b>Cours maximum d'achat (DH)</b>	750	800	300
<b>Cours minimum de vente (DH)</b>	375	500	140
<b>Réalisation du programme de rachat</b>			
<b>Nombre d'actions détenues au début du mois d'avril (%)</b>	972.702 (6,13%)	0 (0%)	0 (0%)
<b>Nombre total d'actions achetées au mois d'avril</b>	78.976	-	-
<b>Cours moyen pondéré à l'achat (DH)</b>	535,04	-	-
<b>Nombre total d'actions cédées au mois d'avril</b>	55.875	-	-
<b>Cours moyen pondéré à la vente (DH)</b>	526,05	-	-
<b>Nombre d'actions détenues à la fin du mois d'avril (%)</b>	995.803 (6,27%)	0 (0%)	0 (0%)

**Contact CDVM :**

Tél : 037 68 89 27

E-mail : [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)